

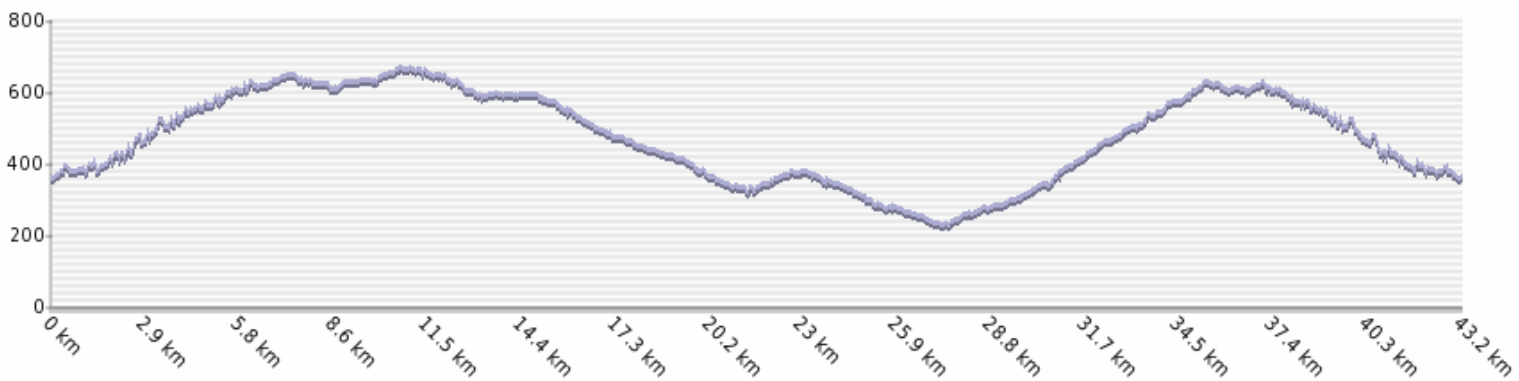
SAMEDI 18 JUN 2011
REVEL SAINT FERREOL (31)
Site : <http://www.triderevel.com>

PARCOURS VELO CD

Départ : Parking de Saint-Ferréol

D628 direction les Cammazes. puis Saissac.

Prendre la D4 puis la D103 Direction Castelnaudary. Bifurquer vers Verdun Lauragais sur la D803, suivre jusqu'au Carrefour avec la D 628 et retour vers Saint Ferréol



LES PARCOURS VELO

Courte Distance

INFOS PARCOURS

Les chiffres

Distance totale 45 km
Dénivelé total : 903 +
et 903 -

Les ravitaillements

Point d'eau et
ravitaillement :
2 ravitaillements eau
et solide

Section 1 :

Dès le départ du lac vous entamez une montée régulière vers le barrage des Camazes sur 6,5 KM avec une pente moyenne de 5% une route large et un revêtement parfait. Dénivelé positif 320 mètres.

Section 2

Après le village des Camazes, une section de 11 km essentiellement descendante et plate, où les gros développements vont être de rigueur sur une route parfaite. des paysages grandioses de la montagne noire, des sous bois. Dénivelé négatif de 211 m, positif 81 m.

Section 3

A flanc de coteau, vous serez dans le département de l'Aude, vue sur les Pyrénées et la plaine de Carcassonne, un spectacle magnifique. Une section de 12 km majoritairement descendante avec 314 mètres négatifs et 63 positifs

Section 4

9,5 Km la section la plus difficile pour remonter sur le village des Camazes. 358 mètres positifs et 12 négatifs. Une montée majoritairement à 5% avec quelques passages en 9% ou il faudra gérer votre effort.

Section 5

Du fun, rien que du Fun, le retour vers le lac Saint Ferréol avec des points de vue magnifiques, une route superbe. 6,5 km de descente très roulante avec un très beau revêtement. Attention à bien régler vos freins. 307 mètres négatifs et 58 positifs. Du 5 à 7 % en descente.



Sachez partir à bon rythme sur la première ascension car les deux sections suivantes sont très roulantes et les gros rouleurs auront leur mot à dire. La section 4 sera le morceau de choix et les grimpeurs feront parler leurs jambes.